



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le plan d'action jeunesse de la MRC adopté

Cap-Santé, le 15 décembre 2022. – Le conseil de la MRC de Portneuf a adopté, lors de sa séance de novembre, son plan d'action jeunesse 2022-2023 en lien avec la stratégie jeunesse 15-29 ans de Portneuf.

Ce premier plan d'action, qui s'échelonnara sur deux ans, a comme objectifs d'améliorer la migration des jeunes à la fin de leurs études, de renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté régionale, d'accroître l'implication des jeunes Portneuvois dans la dynamique économique, culturelle et démocratique du territoire, d'agir, dans une approche de prévention et d'amélioration, sur les habitudes de vie des jeunes et d'encourager les actions jeunesse territoriales.

Pour l'élaboration de ce plan d'action, la MRC de Portneuf a travaillé avec les acteurs régionaux et locaux. Un travail colossal de concertation a été effectué dans un court laps de temps et des choix difficiles ont été effectués pour prioriser 27 actions sur les 64 identifiées lors des consultations. « L'ensemble des actions aurait eu un effet positif sur notre territoire, mais il était important pour nous d'avoir un plan d'action réaliste au regard des capacités humaines, financières et matérielles de la MRC. Nous remercions tous les acteurs qui ont pris le temps de s'impliquer dans la démarche », mentionne M^{me} Lucie Godin, directrice du Service de développement économique / Développement local et des collectivités de la MRC de Portneuf.

Les actions retenues viendront améliorer divers aspects impactant la qualité de vie des jeunes dont, par exemple, l'implantation d'un Service d'aide à la recherche de logement (SARL), la mise en place d'un répertoire des emplois estivaux disponibles, l'implantation d'espaces de « coworking » sur le territoire, la promotion des mesures écoresponsables et de conciliation famille-travail-études (CFTE) en entreprise, l'amélioration de la santé mentale des jeunes et bien plus.

Soutenir nos jeunes leaders

« Les membres du conseil de la MRC de Portneuf sont fiers de pouvoir contribuer au déploiement du premier Plan d'action jeunesse de la MRC de Portneuf consacré à la représentativité des jeunes sur notre territoire. La mise en place d'actions concrètes, comme la création du comité jeunesse intermunicipal 15-29 ans et la création du Fonds des jeunes

leaders, offrira des opportunités additionnelles aux jeunes Portneuvoises et Portneuvois afin que ceux-ci deviennent des acteurs de premier plan dans notre région. Nous souhaitons que la jeunesse portneuvoise poursuive et accentue son implication dans les différentes organisations de la région, une contribution indispensable à la richesse de notre région! », souligne M. Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf.

Un campus collégial dans Portneuf

Élément important du plan d'action, les acteurs et décideurs du territoire souhaitent doter Portneuf d'un campus collégial inspiré de ceux qui se sont implantés dans Charlevoix, Montmagny ou Sainte-Marie-de-Beauce. L'année 2023 sera celle de l'analyse et l'étude de faisabilité. Nous devons convaincre un cégep existant d'ouvrir un campus dans Portneuf. « Actuellement, les démarches avec le ministère des Études supérieures et un cégep de la région sont positives, mais rien n'est assuré », mentionne M. Marc Voyer, chargé de projet à la jeunesse à la MRC de Portneuf et responsable de la stratégie jeunesse.

Rappelons que la stratégie jeunesse et son plan d'action ont été rendus possibles grâce à la contribution financière du gouvernement du Québec via le programme Stratégie jeunesse en milieu municipal.

L'ensemble du plan d'action est disponible au www.portneuf.ca.

- 30 -

Source :

M^{me} Mariève Côté
Agente de communication
Tél. : 418 285-3744 poste 228
marieve.cote@mrc-portneuf.qc.ca

Information :

M. Marc Voyer
Chargé de projet jeunesse
Tél. : 418 399-9093
marc.voyer@mrc-portneuf.qc.ca